

Conseil Municipal - Modifications des commissions et délégations

M. LE MAIRE, Rapporteur : Suite à l'installation d'un nouveau Conseiller Municipal, il vous est proposé de modifier comme suit les commissions et délégations :

A - Commissions générales**1^{ère} Commission : Finances - Budgets**

M. DINTROZ en remplacement de M. THIRODE.

6^{ème} Commission : Logement

M. GRAPPIN en remplacement de M. THIRODE.

8^{ème} Commission : Politique de la Ville (Prévention - Développement Social Urbain - Animation socio-culturelle - Vie des Quartier - Jeunesse)

M. DINTROZ en remplacement de M. THIRODE.

16^{ème} Commission : Economie- Emploi-Commerce-Artisanat-Tourisme

M. DINTROZ en remplacement de M. GRAPPIN.

B - Commissions spéciales**- Commission d'Appel d'Offres**

M. GRAPPIN en remplacement de M. THIRODE (titulaire)

M. DINTROZ en remplacement de M. GRAPPIN (suppléant)

- Commission d'Ouverture des Plis pour délégation d'un service public (titulaire)

M. GRAPPIN en remplacement de M. THIRODE.

C - Délégations

- Office Public d'HLM de Besançon : M. GRAPPIN

- District du Grand Besançon (délégué titulaire) : M. DINTROZ

- Besançon TV Câble - Comité de pilotage et de contrôle : M. DINTROZ.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces modifications.

Récépissé préfectoral du 9 octobre 2000.